

Communiqué de Presse des éluEs EELV du Conseil régional

« Pour un Grand Paris de l'Égalité »

Paris, le 22 Novembre 2012,

Lors de la session des 22 et 23 Novembre 2012, les éluEs EELV ont fait adopter une position régionale sur la gouvernance de l'Île-de-France pour un « Grand Paris de l'Égalité ».

La récente grève de la faim de Stéphane Gagnon, conseiller régional et maire de Sevran a mis en lumière la profonde inégalité existant entre les villes Franciliennes et la nécessité d'une solidarité territoriale plus grande.

Une nouvelle étape de décentralisation est en marche et les débats sur l'avenir du Grand Paris se déroulent en ce moment même. Cette discussion ne peut se cantonner aux passe-d'armes entre candidats aux municipales. La région doit prendre une position claire et affirmée et définir le rôle qui lui revient face à ces enjeux majeurs. Car l'Île de France est un cas unique, qui concentre le tiers des richesses nationales mais accueille aussi les populations les plus fragiles, les plus exposées aux problèmes de transports, de logement, de santé.

« La métropole parisienne ne peut fonctionner hors-sol. Elle ne peut être vue comme une super-métropole, un super centre d'affaires outil de compétition mondiale. La zone dense Francilienne est ancrée dans un ensemble géographique bien plus vaste et plus complexe. Elle ne peut fonctionner sans les territoires périurbains et ruraux qui l'entourent et avec lesquels les échanges sont permanents », constate Mounir Satouri, président du groupe des éluEs EELV.

« Pour que l'acte III de la décentralisation ne soit pas un acte manqué, pour que le Grand Paris se donne les moyens de développement et de justice territoriale auquel il aspire, nous demandons le renforcement des compétences régionales, la création de nouveaux leviers ou encore la constitution d'une Autorité Organisatrice du Logement à l'échelle de l'Île-de-France »

PJ :

- Le vœu des éluEs EELV
- Les [dix propositions des éluEs EELV pour un acte III de la décentralisation plus ambitieux](#)

Contact Presse : Agathe Remoué au 01 53 85 67 12 ou 06 69 12 79 14